



## **Avis public**

### **Demande de dérogation mineure**

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la tenue de l'assemblée régulière tenue le 2 avril 2024 à 19h00 heures, le conseil municipal prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure pour :

- La création d'un lot d'une largeur de 4.14 mètres.

Cette demande vise le **53, rue Rivière**

Ces demandes auront pour effet d'autoriser :

- *Un lot d'une largeur de 4.14 mètres, contrairement aux exigences du règlement de lotissement # 700-11, article 43 requérant une largeur minimale de 30 mètres. »*

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de cette demande de dérogation mineure pourront le faire lors de la tenue de cette assemblée.

Le dossier de la demande sera disponible au 1 rue Principale à Bedford, J0J 1A0.

DONNÉ à Bedford, ce 18 mars 2024.

Catherine Nadeau  
Directrice générale adjointe et greffière